

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

Le N° 5 Cent

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

INSERTIONS-ANNONCES

la ligne
5 fr. 50
1 fr. 75
3 fr. 75

Chronique locale.....
Reclames.....
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois
Lyon et départements limitrophes.....	5 fr. 10 fr.	10 fr. 18 fr.
Autres départements.....	7 fr. 14 fr.	14 fr. 24 fr.
Etranger et Union postale.....	10 fr. 18 fr.	18 fr. 30 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18

BOURSE DE PARIS

8 octobre 1884

500 français.....	88 3/8	Credit mobilier.....	750
500 amortissable.....	89 3/8	Credit Lyonnais.....	931
500 nouveau.....	84 3/8	Mobilier espagnol.....	890
500 français.....	115 85	Union générale.....	2090
500 allemand.....	89 5/8	Foncière lyonnaise.....
500 anglais.....	90 3/8	Autrichiens.....	771 50
500 italien.....	90 3/8	Lombards.....	587 25
500 portugais.....	90 3/8	Sarragosse.....	607 50
500 espagnol.....	90 3/8	Nord-Espagne.....	601 50
500 turc.....	90 3/8	Transatlantique.....
500 ottoman.....	90 3/8	Suez.....	2215
500 autrichien.....	90 3/8	Consolidés à Londres.....	13 1/2
500 mexicain.....	90 3/8	Panama.....

M. le général Farre, ministre de la guerre, a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage à l'armée du Nord, en exaltant M. Gambetta, qui n'a pas douté de la patrie.

M. Tarquet, sous-secrétaire d'Etat au ministère des beaux-arts, a félicité M. Barrias, statuaire. Il l'a décoré, ainsi que l'adjoint de la ville.

Cette fête patriotique avait attiré beaucoup de monde.

M. Anatole de la Forge a été très acclamé.

Après avoir entendu les observations de la délégation au sujet de l'émotion causée dans l'industrie par les nouvelles des négociations, M. Tirard a répondu que la meilleure garantie que l'industrie puisse trouver que ces intérêts sont bien défendus est précisément dans la lenteur de ces négociations.

Comme les délégués lui faisaient observer qu'il résulte des articles de plusieurs journaux d'Angleterre que les industriels de ce pays ont été admis à présenter des observations devant les négociateurs, le ministre a expliqué dans quelles conditions ont été entendues ces dépositions, et a déclaré qu'il s'était réservé d'appeler à son tour devant les négociateurs, s'il le jugeait utile, des industriels français.

Quant aux bruits qui circulent sur l'état plus ou moins avancé des négociations, il a déclaré qu'aucune créance ne doit être accordée à ces bruits, le secret des négociations étant rigoureusement gardé.

le *Chatelier* et y reçurent les soins les plus empreints du docteur du bord et de l'équipage. Ils ont été ramenés hier par le même paquebot à Marseille.

EN AFRIQUE

Les armements

Toulon, 8 octobre. — L'Orne est parti aujourd'hui pour aller porter des vivres à la Sarthe à Marseille. Ces deux navires sont destinés à transporter du matériel en Algérie. La Corrèze est partie hier matin de Sousse; le Tarn et le Tromblon ont aussi quitté La Goulette. Ces trois navires font route sur Toulon. La Charente est arrivée ayant terminé la pose du câble entre Bizerte et La Calle.

Paris, 8 octobre. — On signale un grand mouvement de troupes à Maubeuge, Quenoy, Abbeville et St-Quentin.

Ces troupes sont dirigées sur Toulon pour Tunis.

Le départ de l'escadre

Paris, 8 octobre. — On annonce à tort que le départ de l'escadre de la Méditerranée pour les côtes de Tunisie était imminent. Ce départ ne s'effectuera qu'après que M. le vice-amiral Garault aura remis le commandement en chef à son successeur, le vice-amiral Krantz.

Or, d'après l'ordre de service approuvé par le ministre de la marine, le vice-amiral Krantz ne prendra possession de son bord que le jeudi 20 octobre courant. C'est donc seulement vers cette époque que l'escadre de la Méditerranée fera voile pour les côtes de la Régence.

Les compagnies de discipline

Alger, 8 octobre. — Il y a quelque temps, les compagnies de discipline avaient demandé de faire partie de l'expédition de Tunisie, faisant valoir qu'elles étaient acclimatées et qu'elles feraient bravement leur devoir.

On nous télégraphie d'Alger que cette requête a été accueillie favorablement et que les disciplinaires ont été embarqués hier à destination de Tunis.

La marche des troupes

Philippeville, 8 octobre. — Presque toutes les troupes de la garnison ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir pour marcher en colonne. Le mouvement a commencé par l'artillerie, qui s'est rendue par train spécial à Constantine pour compléter son matériel de campagne et ses approvisionnements en munitions.

Le bataillon de 400 de ligne s'est embarqué avec un effectif de 495 hommes. La batterie du 18^e d'artillerie, dont l'armement se compose de pièces de 90 allongées, est également partie mardi matin par train spécial. Les quatre escadrons de guerre du 4^e hussards, qui sont à Sétif, ont également reçu leur ordre de marche.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

TEL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

Les Fêtes de Saint-Quentin

Paris, 8 octobre.

Au mois d'octobre 1870, les Allemands s'avancèrent jusqu'au cœur de la France, tenant Paris et Metz étroitement bloqués, et menaçant le pays d'une invasion générale. Tout paraissait, sinon perdu, du moins dans une situation désespérée.

Un homme ne désespérait pas, ou, en tout cas, ne consultait que son devoir pour faire face au péril. Cet homme, c'est M. Anatole de la Forge, alors, chef du département de l'Aisne, aujourd'hui député de Paris.

C'est de son entrée en fonctions, le département de l'Aisne ne possédait aucun moyen de défense. M. de la Forge fit flèche de tout bois, se multiplia et, en quelques jours, parvint tant bien que mal à mettre ses administrés en état de résister honorablement.

Le 8 octobre, l'épée et le revolver au poing, il soutenait, à la tête de la population de Saint-Quentin, une lutte acharnée contre les Prussiens qui venaient d'attaquer cette ville et, quoique blessé à la jambe, parvenait à leur faire momentanément rebrousser chemin. 1500 gardes nationaux, quelques compagnies de pompiers ou de francs-tireurs et un ou deux milliers d'habitants avaient triomphé de quinze mille soldats aguerris. Ce bel exploit ne devait malheureusement que réhabiliter l'honneur de nos armes. Il ne pouvait prétendre à le venger.

C'est de cette journée que la ville de Saint-Quentin a fêté aujourd'hui l'impérissable souvenir.

Le monument qu'on a inauguré représente la ville de Saint-Quentin recevant dans ses bras un jeune soldat blessé, dont la main laisse échapper un fusil qu'un enfant ramasse.

Ce groupe surmonte un piédestal avec bas-reliefs, sur lesquels sont figurés la *Défense civile* et la *Défense militaire* de la cité. Sur les faces du piédestal, des médaillons reproduisent les traits de M. Gambetta et de M. Anatole de la Forge.

Le sculpteur est le fils du peintre Félix Barrias, dont les *Ecailles de Tibère* ont naguère fait la réputation.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 8 octobre

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Dès l'ouverture de la session, il faut s'attendre à voir déposer sur le bureau de la Chambre un très grand nombre de projets, émanant de l'initiative privée.

Les nouveaux députés arriveront forcément avec un stock de propositions fort respectable, et il se pourrait que, dès le début, les commissions parlementaires se trouvent surchargées comme elles l'étaient il y a quelques mois dans l'ancienne Chambre.

Cette exubérance trouve sa justification dans le zèle et la bonne volonté des représentants du pays, mais elle n'en est pas moins, pour eux-mêmes, une cause sérieuse d'embarras. L'habitude de la vie politique, l'expérience réduiront, à la longue, dans de plus justes limites, l'exercice de cette initiative individuelle. Pour le moment, nous ne voyons, pour en compenser les inconvénients, pour réagir contre cette dispersion des forces et des idées, que l'exercice constant de l'initiative gouvernementale.

C'est surtout dans les questions militaires, qui demandent un plan d'ensemble, une conception générale, que l'initiative gouvernementale doit prendre le pas sur l'initiative privée et s'efforcer de rattacher les uns aux autres les projets dont la cohésion, la concordance doublent la valeur.

Aussi, dans le mois qui suivra l'ouverture de la session, le ministre de la guerre, quel qu'il soit, devra-t-il présenter aux Chambres l'ensemble des projets dont le vote lui paraîtra le plus urgent et qui devront compléter ou modifier avantageusement notre organisation militaire.

Si cette précaution n'est pas prise avant que les députés siègent depuis deux mois, plus de vingt propositions auront été formulées, et le temps des commissions suffira à peine à les examiner.

DÉPART DE M. CAMILLE PELLETAN

M. Camille Pelletan est parti pour la Tunisie. Le départ du député d'Aix paraît être la conséquence de la décision prise par l'extrême gauche d'envoyer un ou plusieurs de ses membres sur les lieux mêmes de l'insurrection, afin d'ouvrir une enquête sur les affaires tunisiennes.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

Paris, 8 octobre.

La délégation désignée dans la réunion d'industriels qui s'est tenue à Rouen le 1^{er} octobre, et composée de MM. Delamarre de Boutteville, Desgenétais, E. Manchon, Vinet, Thouroude, a été présentée par M. Cordier, sénateur, à M. Tirard, ministre du commerce.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

— Et après ?
— Il s'est mis à chanter, toujours comme un oiseau. Puis il a touché du piano. Ah ! le cher mignon, sa voix est aussi agréable que sa figure. Poi de femme !... on en deviendrait folle de ce petit homme ! Heureusement, ma fille Euphémie ne vient pas voir souvent.
Le reste de la phrase se perdit dans le mouvement qu'elle fit en aspirant une énorme prise de tabac.
— Enfin, s'il est sorti, reprit le père Taintain, a-t-il dit s'il serait longtemps dehors ?
— Le temps de donner sa leçon. Il sait que monsieur doit venir...
— C'est bien.
Satisfait de la surveillance, le bonhomme se retourna vers M. Hortebize.
— Vous alliez peut-être à l'agence, monsieur le docteur ? demanda-t-il.
— Précisément, je comptais voir M. Mascarot.
— Présent, mais si vous avez quelque chose à dire, prenez la peine de monter avec moi

jusque chez notre jeune homme ; il faut que je lui parle et je vais l'attendre.

— Soit, répondit le docteur.
C'était comme un ordre pour l'obséquieuse concierge. Elle s'empressa de remettre à ses deux visiteurs la clé que lui avait laissée son locataire, et ils montèrent rapidement.

Mieux que Paul, l'excellent Hortebize pouvait juger l'habileté qui avait présidé à l'arrangement de cet appartement destiné à donner l'idée d'un long séjour et d'une existence calme et laborieuse.

— Sacrebleu !... mon vieux s'écria-t-il avec l'accent de la plus sincère admiration, quel metteur en scène tu ferais !...

D'un coup d'œil il avait embrassé les détails les plus futiles d'apparence, et il poursuivait :

— Parole d'honneur ! sur la seule vue de ce petit salon de travail, un père donnerait sa fille au garçon qui l'habite !...

Mais il s'interrompit, surpris du silence du vieux clerc d'huissier. Il le regarda et fut frappé de son air sombre.

— Qu'as-tu, demanda-t-il avec une nuance d'inquiétude, qu'y a-t-il ?...

Taintain fut un moment sans répondre. Il s'était assis les jambes croisées devant le feu près de s'éteindre, et tisonnait furieusement.

— Il y a, grommela-t-il enfin, il y a que nos cartes se brouillent.

À cette déclaration, le front du souriant docteur se rembrunit.

— C'est Perpigoan qui te gêne, fit-il. Tu auras rencontré près de lui des difficultés insurmontables...
— Non, Perpignan n'est qu'un sot. Il fera naturellement juste ce que je voulais lui conseiller de faire.

Nous tenons le Champdoce...
Le digne M. Hortebize, fort oppressé depuis un moment, eut un gros soupir de satisfaction.

— Alors, murmura-t-il, je ne vois pas...
— Quoi !... tu oublies le mariage de Croisenois !
Là est l'obstacle.

Une affaire si sagement combinée, cependant, conduite avec tant de prudence.

Hier encore j'aurais répondu sur ma tête d'un succès sans antécédent.

— Eh !... c'est cela, tu marchais avec trop d'assurance...
— Point. J'ai joué de malheur, voilà tout. Est-ce que la sagesse humaine existe !... La sagesse humaine !... ce n'est qu'un mot. On fait la part de l'imprévu on ne fait pas celle de l'impossible.

— Cependant...
— C'est ainsi.

Jarrais ennemi habile n'eût imaginé contre nous la série de combinaisons invraisemblables que nous oppose le hasard.

Toi qui vas dans le monde, docteur, connais-tu, en 1868, une héritière très belle et très noble, insensible aux jouissances du luxe et de la vanité et capable d'une grande et vraie passion...
Le docteur eut un sourire qui, certes, était la plus explicite des négations.

— Eh bien ! poursuivit le bonhomme, cette héritière existe, et elle a nom Sabine de Mussidan. Elle aime, et sais-tu qui ?... un homme que par trois fois déjà j'ai trouvé en travers de ma route, un artiste, un peintre, et il faut que ce garçon soit doué de la plus redoutable énergie qu'on puisse concevoir.

— Bast !... un artiste sans fortune, sans doute, sans relations...
— Un geste de son interlocuteur l'interrompit...
— Cet artiste n'est pas sans relations, malheureusement, déclara le doux Taintain, il a un ami, et quel ami !... le gentilhomme qui devait épouser Mlle Sabine, M. de Brouh-Faverlay.

Cette nouvelle était si étrange, que l'excellent Hortebize demeura sans voix.

— Comment est venu ce rapprochement, poursuivait Taintain, je ne puis me l'expliquer.
Ce doit être un coup du génie de Mlle Sabine. Enfin le fait est là.

Et à eux deux ils ont gagné à leurs intérêts la femme que je destinais à pousser la candidature de Croisenois.

— Mais c'est impossible.
— C'est mon avis.

Ce qui n'empêche que, hier soir, ils étaient réunis tous les trois, et juraient, je le présume du moins, de tout tenter pour empêcher le mariage du marquis.

L'excellent docteur bondit sur son fauteuil.
— Quoi ! s'écria-t-il, quoi !... ils ont pénétré les projets de Croisenois !
Ah ! ça, comment ?

Le vieux clerc eut un geste découragé.
— Ah ! voilà ! répondit-il.

Un général ne peut être sur tous les points d'une grande bataille, et toujours parmi ses lieutenants il se trouve des imbéciles ou des traîtres.

J'avais arrangé entre Van Klopen et Croisenois une comédie qui devait nous livrer la vicomtesse. Tout avait été prévu, combiné, arrangé ; j'avais soigné les détails comme seul je sais les soigner.

Je ne pouvais pas ne pas compter sur un triomphe complet.

Malheureusement, après une répétition générale excellente, la représentation a été détestable.

Ni Croisenois ni Van Klopen n'ont pris la peine de jouer leur rôle sérieusement.

Je leur avais préparé un chef-d'œuvre de finesse et de transitions, ils ont exécuté une scène brutale, ridicule, révoltante, une parade !...
Ils ont cru, les idiots ! qu'il est aisé de tromper une femme !
Et pour comble, le marquis, à qui j'avais recommandé la plus extrême réserve, a démasqué immédiatement ses batteries ; oui, ce niais vaniteux a parlé de Sabine.

A suivre

Un monument à Emile Raimbert

Tunis, 8 octobre. — La colonie européenne ouvre une souscription pour élever un monument à la mémoire d'Emile Raimbert et des employés, massacrés par les Arabes, à la gare de l'Oued-Zargua.

Les opérations contre Kairouan

Paris, 8 octobre. — On a quelques renseignements nouveaux sur la prochaine expédition de Kairouan. Le général Saussier ne prendra pas, comme on l'avait dit, le commandement des troupes qui, de Zaghouan, atteindront Kairouan par une marche du nord au sud. Ces troupes resteront sous la direction du général Sabattier qui a déjà fort heureusement mené les opérations de sa colonne de Tunis à Zaghouan, puis autour de Zaghouan.

Le général Saussier s'est réservé la conduite de la colonne formée à Sousse, qui, s'avancant de l'ouest à l'est, opérera sa jonction avec la colonne Sabattier sous les murs mêmes de la ville insurgée.

Quant à la colonne en formation à Tebessa, elle a, comme nous l'avions prévu, pour consigne, non de marcher sur Kairouan, mais de concourir au succès de l'opération, en se plaçant entre cette ville et la frontière du Sud, de façon à couper la retraite aux indigènes qui après la prise de la ville sainte voudront se jeter dans la Sahara ou dans la Tripolitaine. Le point provisoirement désigné comme objectif à cette troisième colonne, qui remplira, on le voit, un rôle de corps d'observation, est Gelsa dans le Djerid.

Gelsa est un bourg arabe situé au sud de Kairouan, et un peu au-dessus de ces grands chotts tunisiens qu'on rendus célèbres les travaux du capitaine Rondaire pour la création d'une mer intérieure entre Gabès et la province de Constantine.

Une dépêche d'Alger nous apprend que le général Saussier quittera cette ville lundi ou mardi prochain, pour aller prendre le commandement en chef du corps expéditionnaire qui opérera sur Kairouan. Il est peu probable que les opérations puissent commencer avant le 15 octobre.

Craintes de soulèvement

Tunis, 8 octobre. — L'état des esprits est très surexcité depuis que l'occupation de Tunis par les troupes françaises est commencée.

On craint qu'un soulèvement « anti-chrétien » n'éclate d'un moment à l'autre.

L'échec d'Ali-Bey et le massacre d'Oued-Zerghoua sont de la part des Arabes l'objet d'une joie non dissimulée. Ce sentiment est surtout remarqué dans la ville sainte de Sidi-Bon-Said, près de la Goulette.

Les plus anciens résidents ont reçu l'avis amical et mystérieux de ces troubles imminents. On remarque en ce moment un nombre considérable d'Arabes étrangers à la ville, à figure sombre et sinistre.

Une mesure répressive

Paris, 8 octobre. — Le ministre de la guerre a envoyé l'ordre aux commandants des corps expéditionnaires d'Afrique de faire désormais procéder aux exécutions des rebelles par la décollation et non par la fusillade.

Le camp d'Ali-Bey

Tunis, 8 octobre. — Le camp d'Ali-Bey a repoussé deux attaques des insurgés et ses soldats les ont poursuivis à une grande distance. Une dépêche d'Ali-Bey exprime sa satisfaction pour le concours des officiers français contre un ennemi commun.

Le commandant français constate que les troupes tunisiennes, encadrées dans les troupes françaises, ont combattu fort bien.

Insurgés tunisiens en Tripolitaine

Londres, 8 octobre. — Le Daily Telegraph dit que de nombreux insurgés tunisiens armés ont franchi la frontière de la Tripolitaine.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Paris, 8 octobre. — Les journaux anglais continuent à se préoccuper vivement des affaires d'Égypte. Le Times surtout ne laisse passer aucune occasion de discuter les derniers événements qui s'y sont déroulés. L'attitude que tiennent la Porte et l'envoi de commissaires turcs au Caire semblent inquiéter nos voisins et provoquent de nombreux commentaires de leur part.

Ainsi, le Times dit que l'envoi de commissaires spéciaux en Égypte, sans avoir préalablement consulté les gouvernements anglais et français, est considéré à Constantinople comme une démarche très hardie de la part du Sultan, vu que ce dernier sait parfaitement bien que les cabinets de Londres et de Paris n'approuvent pas cette mission.

On dit que le ministre des affaires étrangères de la Porte a essayé, dans ses conversations avec les ambassadeurs et leurs drogmans, de diminuer l'importance de la mission, en expliquant qu'elle n'avait pour but que de donner un appui moral au Khédive; mais toutes ces explications ne sont prises que pour ce qu'elles valent. Ce que le Sultan désire en réalité, c'est de recouvrer en partie l'autorité qu'il a perdue en Égypte; et il a résolu, après beaucoup d'hésitation, de profiter du moment favorable actuel.

Ses sympathies sont toutes pour le parti qui veut extirper de l'Égypte toute influence et tout contrôle étranger, et ses conseillers intimes, sinon lui-même sont convaincus qu'en cas de sérieuses difficultés avec la France et l'Angleterre, il pourra en toute confiance compter sur l'appui de l'Allemagne, peut-être même sur celui d'autres puissances.

Londres, 8 octobre. — On mande d'Alexandrie, 7 octobre. — Le Times :

Les commissaires turcs, dans une conversation

particulière tenue hier, ont expliqué le but de leur mission qui durera environ une vingtaine de jours. Ils sont venus simplement pour recueillir les faits et les signaler au Sultan. Ils désirent que le gouvernement égyptien ne s'occupe pas de la mission dont l'objet ne le concerne pas et ne regarde que le Sultan.

Petersbourg, 8 octobre. — Le Journal de Saint-Petersbourg, revenant sur l'affirmation du Times que la question égyptienne est aujourd'hui devenue la question d'Orient, dit que le Times a bien voulu faire comprendre que les affaires égyptiennes ne pouvaient plus être traitées et résolues par les deux puissances les plus intéressées à l'administration du Khédive et aux réclamations des créanciers, et qu'il existait des intérêts d'un caractère plus général, pour la sauvegarde desquels l'action discrétionnaire des cabinets de Londres et de Paris ne serait rien moins qu'avantageuse.

Constantinople, 8 octobre. — Le journal le Stamboul vient d'être suspendu indéfiniment pour avoir fustigé le départ pour l'Égypte du prince Halim-Pacha dont on a remarqué au contraire l'attitude réservée pendant les événements d'Égypte. Le différend relatif au tracé turco grec, entre Garco et Kritiri n'est pas encore arrangé, mais on prévoit une solution satisfaisante et prochaine. Les délégués des Bondholders ont adressé une lettre à Server-Pacha pour lui de mandor une compensation en échange du tribut bulgare retenu comme indemnité de guerre par la Russie et du tribut de Chypre retenu par l'Angleterre pour l'emprunt de 1855.

Informations

Paris, 8 octobre.

Actes officiels

Le Journal officiel de ce jour publie :

Un décret organisant une école nationale de dessin pour les jeunes filles.

Les nominations suivantes dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Kaddour-ben-Sarabi, sgha des Harrars, est nommé commandeur de l'ordre d'honneur. M. M. Richard, chef de cabinet du ministre de la guerre, et Barrias, sculpteur, sont nommés officiers.

Des nominations dans la marine :

Le capitaine de vaisseau Calpont est nommé au commandement du cuirassé l'océan, à Cherbourg.

Le capitaine de vaisseau Vidal est nommé au commandement de la Loire, à Brest.

Le capitaine de frégate Gourdan est nommé au commandement de l'avisos Forbin, à Toulon.

Le capitaine de frégate Communal au commandement de la D'Estre, en Nouvelle-Calédonie.

Le capitaine de frégate Michélin au commandement de transport la Creuse, à Toulon.

Le lieutenant de vaisseau Agnat est nommé au commandement de l'avisos le Guichen, à Toulon.

Le lieutenant de vaisseau Rotrou au commandement de l'avisos la Cigale, à Rochefort.

Le lieutenant de vaisseau Picard au commandement de la canonnière le Harpon, en Cochinchine.

Le lieutenant de vaisseau Linard au commandement de la canonnière la Hache, en Cochinchine.

Le président de la Chambre

M. Gambetta n'est pas encore revenu à Paris.

On affirme, de bonne source, que personne n'a ses instructions pour parler en son nom et qu'il se trouve complètement étranger aux polémiques actuelles de la presse.

Le mariage de M. Wilson

Le mariage de M. Wilson, sous-secrétaire d'Etat aux finances, avec la fille de M. le président Grévy, est annoncé pour le 22 octobre.

L'élection du 10^e arrondissement

A l'issue d'une réunion privée, tenue dans le dixième arrondissement, M. Lemaire a proposé d'adopter la déclaration suivante :

« Nous, soussignés, électeurs radicaux de la première circonscription du dixième arrondissement, offrons la candidature à M. Yves Guyot.

« Une réunion publique, où seront invités également les divers comités de l'arrondissement et les divers candidats à la députation, sera convoquée prochainement. »

Cette déclaration est votée à l'unanimité moins deux voix.

Une commission provisoire de neuf membres est ensuite nommée par la réunion.

Les importations de blé

Il résulte des tableaux qui viennent d'être publiés par l'administration, que nos importations de blé se sont élevées pendant la première quinzaine du mois de septembre dernier à 427,031 quintaux métriques; c'est 805,583 quintaux de moins que durant la quinzaine correspondante de 1890 qui avait vu nos achats de blé à l'étranger monter considérablement.

Ce qui est un autre indice du bon rendement moyen de notre récolte, cette année, c'est que nous avons importé, pendant la première quinzaine de septembre 1891, 6,748 quintaux de blé, soit plus de quatre fois autant que pendant la première quinzaine de septembre 1890.

Une nouvelle prématurée

Il n'y a rien de fondé dans la nouvelle donnée hier par le National relative à la nomination de M. Grand aux fonctions de directeur de l'administration départementale.

Saisie d'une brochure à la frontière

Une brochure venant de Suisse et imprimée à Fougères, ayant pour titre : *Triste gouvernement français*, a été saisie à la frontière hier dans la soirée.

Conseil municipal de Paris

Nous avons dit que les séances du conseil municipal de Paris reprendraient mardi prochain, 11 octobre, et que le bureau du conseil sera renouvelé dans cette séance.

Les intransigeants se proposent de porter M. Sigismond Lacroix contre M. Engelhard.

A la session ordinaire de février dernier, M. Lacroix l'avait emporté d'une voix sur M. Thulié. Mais à la session de mai il ne fut pas réélu et M. Engelhard fut nommé. Or, il est de tradition au conseil que le président soit maintenu pendant deux sessions ordinaires consécutives. Une exception ayant été faite contre M. Lacroix, il est probable

que ses partisans chercheront à le venger de cet échec.

Commande de monnaies

Le gouvernement français vient de recevoir du gouvernement marocain une commande importante de monnaies indigènes.

Cette commande va être immédiatement exécutée par les ateliers du quai Conti.

Petites Nouvelles

L'ambassadeur d'Angleterre a été reçu ce matin par le président de la République avec lequel il a eu un long entretien.

On parle d'une nouvelle reconstitution du service de la presse au ministère de l'intérieur.

On annonce que M. Camille Sée est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire au remplacement de M. Désormaux, décédé.

On parle de la nomination de M. Charles Quentin, directeur de l'Assistance publique, à une préfecture importante.

Le Télégraphe annonce que le gouvernement est formellement décidé à s'opposer à la tenue de tout meeting sur la voie publique.

Armand Carrel va avoir sa statue.

Le conseil municipal de Rouen vient de voter à l'unanimité un crédit de 5,000 fr. pour l'érection d'une statue au célèbre journaliste.

Etranger

Suisse

Le congrès socialiste international

Berne, 8 octobre. — M. Joffrin, délégué des socialistes français au congrès de Colne, a donné les détails suivants sur la situation actuelle de la France relativement aux progrès du socialisme :

« Après la chute de la Commune, dit-il, le mouvement socialiste ne s'affirma que d'une manière très inconstante, par la demande des chambres syndicales. »

« Peu à peu cependant, des congrès se réunirent, dans lesquels le socialisme allait chaque fois en se renforçant. C'est alors que furent fondés le *Proletaire* et l'*Egalité*. »

« L'année suivante, de nouveaux éléments de combat, et les socialistes purent mettre en ligne aux dernières élections communales 65,000 partisans, puis, au renouvellement du Parlement, 166,000. »

« Dans quelques années, il n'est pas douteux qu'un million de voix sera donné à nos candidats, car le peuple reconnaît déjà que les radicaux socialistes sont les opportunistes de demain. »

« Notre parti est maintenant une puissance, contre laquelle bourgeois et anarchistes combattent en vain. »

« Le congrès s'est terminé par une déclaration de sympathie pour les socialistes russes, et une sommation aux peuples libres de protester contre la tyrannie moscovite. »

« En somme, tout s'est mieux passé qu'on n'aurait pu l'espérer. Cette réunion, à laquelle on mettait tant d'importance, n'a pas été ce que désiraient les socialistes. Il y manquaient la mise en scène préparée par Zurich, et les délégués étrangers n'y étaient que peu nombreux. »

Italie

Société anti-autrichienne

Milan, 8 octobre. — Une nouvelle société irrédentiste vient de se former à Milan. Les membres de ce cercle, qui sont presque tous des émigrés du Trentin, ont adopté le drapeau italien aux armes de la ville de Trente. On craint que la fondation de cette société anti-autrichienne ne porte ombrage aux relations de l'Italie avec les gouvernements de Vienne et de Berlin.

Espagne

La dette espagnole

Madrid, 8 octobre. — Le ministre des finances demandera aux Cortès, dans les premiers jours de la semaine prochaine, l'autorisation de négocier avec les porteurs de titres de la Dette espagnole, pour le règlement ultérieur de ces titres.

Conseil des ministres

Il y a eu hier un conseil des ministres, sous la présidence du roi, M. Sagasta, président du conseil, a déclaré que les relations entre la France et l'Espagne sont très cordiales.

Inondation à Murcie

La plaine de Murcie est inondée; le railway est coupé les dégâts sont très considérables.

Angleterre

M. Gladstone et la loi agraire

Londres, 8 octobre. — M. Gladstone, répondant à de nombreuses adresses, déclare qu'une loi agraire, semblable à celle d'Irlande, n'est pas nécessaire en Angleterre, mais que beaucoup de modifications et d'améliorations doivent être introduites dans les relations entre les tenanciers et les propriétaires.

Etats-Unis

Les demandes d'emploi dans les services publics

Washington, 8 octobre. — Le président Arthur refuse absolument de recevoir et d'entendre ceux qui viennent solliciter des emplois dans les services publics.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU RÉPUBLICAIN DE RHONE

LOIRE

Ce bon « Mémorial »

Saint-Etienne, 8 octobre. — Le Mémorial ne décolère pas depuis quelques jours.

Les rectifications qui l'assailent de toutes parts l'irritent au plus haut point et lui font perdre, ainsi qu'on va le voir, la mesure exacte du bon sens et même de la politesse.

Ainsi, parce que nous avons publié la lettre rectificative que lui a adressé M. le président du tribunal de notre ville, le Mémorial prétend que nous avons, avec des larmes dans la voix, défendu la magistrature et que nous serons avec lui, pour la défendre encore, quand la réforme de cette institution sera proposée.

Nos lecteurs ont-ils lu cela dans notre article ? Non ! Eh bien ! voilà pour le bon sens.

Nous prenons ensuite à partie, ainsi qu'un de nos confrères lyonnais, qui, paraît-il, a les mêmes torts que nous, la feuille bonapartiste dit gracieusement qu'elle n'a pas la prétention d'exiger de nous de la franchise dans la polémique.

C'est assez dire que nous en manquons.

Voilà pour la politesse.

Du calme, du calme, bon Mémorial; la colère est mauvaise conseillère et nous ne sommes rien moins que décidés à ergoter avec vous sur un ton aussi peu courtois.

Au public à comparer et à juger.

Informations

Mlle Ruault, maîtresse-adjointe à l'Ecole normale d'Auxerre, vient d'être appelée par décision ministérielle, à la direction de la nouvelle Ecole normale de Saint-Etienne.

Touristes foréziens (cours militaire) Dimanche, 9 octobre, application du service campagne pour tous les sociétaires. Appel à 6 h. 30. Départ à 7 heures.

Service des petits postes, reconnaissance, etc. Préparation à l'exercice d'ensemble que les trois compagnies de Rive-de-Gier, Saint-Chamond et Saint-Etienne exécuteront le dimanche 16 courant.

ISÈRE

Une excellente mesure

Grenoble, 8 octobre. — La municipalité de notre ville vient de prendre une mesure qui lui vaudra l'approbation de tous les partisans de la liberté de conscience : elle vient de faire remplacer par le buste de la République les emblèmes religieux qui ornaient les salles de nos écoles communales.

Mais ce sont nos bons cléricaux qui ne sont pas contents : en l'absence de l'évêque l'ava, deux de ses vicaires généraux se faisant l'écho des plaintes de leurs ouailles, ont adressé une protestation à l'autorité administrative contre cette mesure.

Emprunt municipal

Le Crédit Foncier a versé le 30 septembre dernier dans la caisse du Trésor public, pour le compte de la ville de Grenoble, le premier million de l'emprunt contracté auprès de cet établissement.

Cette somme permettra à la ville de pourvoir immédiatement au paiement du premier terme de 500 mille francs de la subvention due à l'Etat pour les constructions des nouvelles casernes et au règlement des indemnités allouées aux propriétaires expropriés.

Faculté des Sciences et des Lettres

La session d'octobre, réservée aux volontaires d'un an pour le baccalauréat est fixée au 28 octobre, à 8 heures, pour les sciences, et le même jour et à la même heure pour les lettres.

Les examens de novembre auront lieu les jours suivants : le lundi 14 novembre, à 8 heures du matin, pour la licence ès-sciences, le mercredi 16 novembre à la même heure, pour la licence ès-lettres.

Pour le baccalauréat ès-sciences le 9 novembre, à 8 heures du matin, et pour le baccalauréat ès-lettres le 8 novembre, à la même heure.

Le registre d'inscription sera ouvert pour les engagements conditionnels du 8 au 22 octobre, pour les autres candidats du 10 au 28 octobre pour les lettres, et du 15 octobre au 3 novembre pour les sciences.

Incendie

La Côte-Saint-André, 8 octobre. — Un violent incendie s'est déclaré place de la Halle, dans une maison d'habitation, appartenant à M. Laurence, propriétaire, et s'est rapidement communiqué à trois autres corps de bâtiments appartenant à Mme veuve Jaquier, rentière, à Mme veuve Bouli et M. Fauré, aubergiste.

A la première alarme, les autorités et une foule considérable sont accourus sur le lieu du sinistre où se trouvaient déjà les pompes de la ville qui ont fonctionné 4 heures durant.

Grâce au zèle déployé par chacun, on est parvenu à préserver les maisons voisines qui étaient menacées par les flammes.

Les pertes réparties entre tous les sinistrés s'élevaient à la somme de 27,200 fr.

Elles sont couvertes par des assurances.

Théâtre de Vienne

Vienne, 8 octobre. — Samedi 15 octobre 1891, à 8 heures du soir, concert avec le bienveillant concours de la fanfare l'Espérance et la Lyre Viennoise.

La conférence sera faite par M. Vaucher, président du conseil d'administration de la Société de retraite pour la vieillesse des deux sexes, dont le siège est à Lyon, rue Champier, 9, qui traitera de la nécessité des caisses de retraite organisées pour les travailleurs.

Nota. — Des places seront réservées aux dames. Les portes s'ouvriront à 7 heures.

Les collecteurs de Vienne. J.-B. DURAND, P. CONVY.

CHRONIQUE THEATRALE

Grand-Théâtre

UN VOYAGE D'AGRÉMENT

M. Fernand de Suzor, condamné pour voies de fait envers la maréchalesse à quinze jours de prison, fait croire à sa femme qu'il part pour l'Italie. Il va se constituer prisonnier.

Le hasard malin veut que le directeur de la prison de Sainte-Pélagie soit épris de Mme de Suzor. Pieux de prévenances pour le prisonnier, le directeur lui offre de porter à sa femme une lettre de lui.

Il racontera qu'il vient de Venise, qu'il l'a rencontré là-bas et qu'il l'a chargé de cette mission. Le mari accepte, et voilà le directeur Don Juan dans la place. Hélas ! nous de dire que la place est imprenable et qu'en fin de compte, la morale est sauvée.

Deux jeunes gens, un architecte et un avocat, conviennent la main de Mlle Lucile, nièce de Suzor. L'architecte court à la poursuite de l'oncle, en l'lie, tandis que l'avocat, grâce à la vieille amitié qui l'unit au directeur se fait enfermer avec lui pendant dix jours à Sainte-Pélagie, pour lui arracher son consentement.

Au 3^e acte, tout se découvre : Madame qui croyait que Monsieur mettait en cent mille morceaux le contrat conjugal, dans le pays où fleurit l'orange, est trop heureuse de pardonner à son mari. Lucile épousera son architecte; quant à l'avocat, Suzor le prie de se retirer, ne voulant point avoir (n'en a-t-il pas reçu l'aveu à Sainte-Pélagie ?) chez lui un homme condamné pour pornographie.

Tel est en quelques lignes le vaudeville de Germain, joué hier soir au Grand-Théâtre, par le troupe de Célestins. Ces pièces de boulevard devraient être enlevées rapidement, l'artiste doit brûler les planches, hier on se trainait péniblement vers la fin.

En somme, interprétation médiocre. Si nous exceptons M. Dalbert, Mlle Leriche, — deux connaitances du public lyonnais — et Mlle Raimbert; qu'il reste-t-il ? La direction qui nous a présentés cette partie de sa troupe avant les débuts officiels ne saurait s'étonner de l'opinion que nous émettons sur quelque hâtive qu'elle soit. Sans rien préjuger pour

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 7 octobre.

Les Consolidés n'ont pas varié, et les impressions soulevées par l'augmentation de l'escompte à Londres vont s'affaiblissant. Néanmoins le marché montre plus de circonspection à braver les indications que donne la mesure prise hier par la Banque d'Angleterre. Après un début très hardi la cote se repose sur les cours inscrits à une heure.

Quelques valeurs accusent cependant leurs bonnes tendances, notamment la Banque d'Escompte qui s'avance à 890.

Les progrès de ce titre sont quotidiens depuis quelque temps et sont toujours conservés.

La Société générale s'est élevée à 880; la Banque de Paris fait 1,315.

Le Crédit de France se négocie avec de nombreuses transactions et de bonnes tendances aux environs de 810 fr.

La Banque Transatlantique a d'excellentes cotes. On en prévoit de plus élevées. On la demande à 685.

Le Suez a été coté 2,200; le Gaz a détaché un coupon de 12 50 et se traite à 1,745.

Les chemins sont fermes au début; le Midi est coté 1,330, le Lyon à 1,851; ce dernier revient ensuite à 1,830.

Peu d'affaires sur les rentes françaises; le 5 0/0 fait 116 20.

BOURSE DE LYON

Du 8 Octobre 1881

Rentes	Comptant	Actions
3 0/0	84 20	Gaz de Lyon 1360
3 0/0 amortissable	86	Gaz de la Guillaumière
4 1/2	112 50	Mines de la Loire
Italie	90 30	Montrambert 917 50
Turc	16 20	St-Etienne 256
Hongrie 6 0/0		Rive-de-Gier 67 50
Autriche 4 0/0		Société lyonnaise 715
Russe 5 0/0		Bateaux-Omnibus
Espagne 3 0/0		Eaux
Dette Egypte		Abattoirs
Actions		Dombes
Crédit mobilier		Verreries L. et Rhône
Crédit mob. Espag.		Croix-Bouffe
Crédit Lyonnais	880	Obligations
Union générale	2105	Ville-de-Lyon 90
B. Hypothéc. France		Ville-de-Paris 1889
Soc. foncière Lyonn.	577	Ville-de-Paris 1871
Banque Ottomane		Lombardes-anciennes 258 55
Paris-Lyon-Médit.		Lombardes-nouvelles 282 70
Société Autrichienne		Loire
Lombard-Vénitien	331	Saint-Etienne
Saragosse	610	Rhône-et-Loire 4 0/0 570
Nord-Espagne	705	Paris-Lyon-Médit. 387 25
Suez	2205	— 1868 324 59

SPECTACLES DU 9 OCTOBRE

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui, 9 octobre, à 7 h. 1/4, *Robert le Diable*, grand opéra en cinq actes.

Théâtre-Bellecour
6^e représentation du *Prêtre*, drame à grand spectacle en sept tableaux.

Théâtre de la Gaîté
rue Didier, 7
Dimanche 9 octobre, *Le Château de Pontaléon*, drame en 5 actes. *La Grèce des Forgerons*, poésies.
Rideau à 7 heures.

Salle Molière
49-51, rue Pierre-Corneille
Dimanche 9 octobre, à 7 h. 1/2, *Paul Jones le Corsaire*, drame en cinq actes d'Alexandre Dumas. *Une bonne pour tout faire*, vaudeville en un acte.

Casino
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

POMMADE DU WALLON

Nous ne saurions trop recommander cette pommade aux personnes atteintes de *dartres*, *eczémas*, *maux de jambes*, *feux au visage* et *plaies* de toute nature; aucune de ces maladies ne résiste à son emploi. — Prix du pot : 1 fr. 50. Dépôt à Lyon : Ph. Davallon pl. St-Pierre et ph. Lemonon, pl. Perrache; à St-Etienne : Ph. du major Duplat, à Valbenoite.

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE
DÉPÔTS, DE COMPTES COURANTS
et de Crédit industriel

SOCIÉTÉ ANONYME : CAPITAL 50 MILLIONS

Siege central
Rue de l'Hotel-de-Ville, 16, Lyon

Agences :
A Vaise, rue de la Pyramide, n. 6.
A la Guillotière, place du Pont, n. 4.

La Société Lyonnaise bonifie actuellement :

1 0/0	pour les dépôts	à vue.
2 1/2	pour les dépôts et bons à échéance	à 3 mois.
2 1/2	0/0	» 6 mois.
3 0/0	»	» 1 an.
4 0/0	»	» 18 mois.
4 1/2	0/0	» 2 ans.
5 0/0	»	» 3 ans.

Exécution sans commission
des Ordres de Bourse

Le rédacteur gérant, P. ANNEQUIN.

Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône.
18, quai de l'Hôpital.

M. le ministre de l'intérieur vient de prescrire aux préfets, par une circulaire, d'inviter les maires des communes où il existe des tramways à prendre des arrêtés enjoignant à tout conducteur d'un train ou d'une voiture de tramway de l'arrêter à la rencontre des troupes en marche.

Conservatoire de musique de Lyon

M. le maire de Lyon vient de prendre l'arrêté suivant, relativement à la nomination du jury pour les concours d'admission au Conservatoire national de musique de Lyon :

Vu les propositions du conseil d'administration du Conservatoire national de musique de Lyon pour la nomination du jury, chargé de statuer sur les concours d'admission des élèves qui se sont présentés pour suivre les différents cours de ces établissements ;

Vu les lois des 13 juillet 1831 et 21 août 1881,

Arrêtons :

Article 1^{er}. — Sont nommés membres du jury chargé d'examiner les élèves inscrits pour suivre les divers cours du Conservatoire, savoir :

CLASSES DE CHANT :
MM. Ribes, Grillon, Pallard et Mlle Pouget.

CLASSES DE PIANO :
Mmes Ribes, Pouget, Senocq et M. Coutagne.

CLASSES D'INSTRUMENTS A CORDES :
MM. Labret, Bay, Maurin, Vautard.

CLASSES D'INSTRUMENTS A VENT :
MM. Renault, Gerin, Fargues, Ritter, Venon, Menet.

Le jury pour chaque classe sera présidé par M. le président du Conservatoire.

Article 2. — Ces concours d'admission auront lieu dans le local de l'établissement, le 17 octobre courant pour les classes de chant et de piano, et le 24 pour les classes d'instruments à cordes et d'instruments à vent.

M. le maire de Lyon donne avis qu'une enquête est ouverte sur un projet relatif à l'acquisition, par la ville, d'un immeuble ayant une contenance de 1,052 mètres carrés, situé quai Falc'hiron à l'angle de la place de la Commanderie, de la rue Saint-Georges et de la rue Mouton, pour servir à l'érection d'un groupe scolaire.

Le service médical des théâtres municipaux de notre ville, ayant pour but de procurer immédiatement les premiers secours de l'art à toute personne qui, au théâtre, dans le cours d'une représentation, serait victime d'un accident, vient d'être réorganisé. MM. les docteurs Cobrat, Chandelux, Coutagne, Cusset, d'Herbes, Girard, Gros, Leard, Perroud, Patel, Rangé et Rebatel, ont été désignés pour en faire partie.

On sait qu'en cas de mobilisation ce sont des officiers de l'armée territoriale qui sont chargés de faire le recrutement des chevaux nécessaires à la cavalerie.

Cette décision a été prise afin d'éviter que les officiers de l'armée active ne quittent leur régiment au moment où leur présence y est le plus utile. Or, nous apprenons que le général Farre vient d'envoyer à chacun des officiers de l'armée territoriale, qui sont chargés de ce service spécial, des instructions particulières qui leur indiquent ce qu'ils auraient à faire en cas de mobilisation. A ces instructions dont les officiers doivent prendre connaissance immédiatement, se trouve joint un pli cacheté qui ne doit être ouvert que lorsque l'ordre leur en aura été donné.

Que renferme ce pli ? Mystère... Espérons que nous ne le saurons jamais, car évidemment il contient des ordres qui ne doivent être exécutés qu'en temps de guerre et de mobilisation générale.

Si, comme le prétendent certains esprits chagrins, la détérioration de l'espèce humaine est due en partie à l'usage immodéré du tabac, que deviendront les générations futures, si la consommation de la plante à Jean Nicot continue à se développer comme elle l'a fait pendant ces dernières années. Un statisticien, qui n'avait sans doute rien de mieux à faire, a calculé que le tabac que l'on prend annuellement, sous toutes les formes, tressé en corde de moyenne grosseur, ferait trente fois le tour de la terre.

Plus fort ! converti en tabac à chiquer seulement, on en ferait une pyramide plus haute que celle d'Egypte.

Préparé en poudre, il couvrirait une ville comme autrefois le Vesuve couvrit Herculéum et Pompéi ! Il ne doit pas être méchant, le monsieur qui s'amuse ainsi ! Pendant qu'il y était, ce profond calculateur aurait bien dû nous dire ce que nous usons d'allumettes en un mois pour allumer les cigares que nous vend la régie !

Depuis quelques jours, la température s'est subitement abaissée, et l'on commence à voir, le matin, le nez des passants rougis par l'air vif. Quelques fourrures ont déjà fait leur apparition ; l'hiver vient à grands pas.

Tombe, tombe, feuille éphémère

Par suite d'une avarie du matériel, la marche du chemin de fer de Saint-Just a été provisoirement suspendue.

Les réparations sont activement menées.

La musique de l'infanterie jouera tous les soirs, de quatre à cinq heures du soir, place Morand.

L'affaire de Perrache

Une déposition qui jette un plein jour sur l'affaire de Perrache a été recueillie dans la journée d'hier. M. Déard, marchand poëlier, rue des Remparts-d'Ainay, 41, a déclaré que la nuit du prétendu crime, il avait aperçu à l'endroit où l'on a trouvé des traces sanglantes, un homme et une femme, traîner le cadavre d'un gros chien attaché au moyen d'une corde, et le jeter à l'eau.

Ainsi tombent tous les bruits sinistres qui avaient cours dans notre ville. On a fait, comme on le voit, beaucoup de bruit pour rien.

Un ouvrier maçon, M. François Mathias, âgé de 29 ans, rentrant hier à minuit dans sa chambre, situé au 1^{er} étage, se mit en devoir d'ouvrir sa fenêtre pour donner de l'air, mais il fut pris d'un étourdissement subit et perdant l'équilibre tomba sur le trottoir.

Dans cette chute dangereuse, il s'est fait une profonde blessure à la tête. M. le docteur Meyer, qui lui a donné les premiers soins a constaté pourtant que ses jours n'étaient pas en danger.

Divers effets d'habillement, consistant en une blouse bleue, un gilet et un chapeau ont été trouvés hier soir à 5 heures, sur la rive droite de la Saône, au bord de l'eau, en aval du pont Tilsitt. On n'a rien trouvé qui puisse indiquer le nom du propriétaire de ces objets, qui, présume-t-on a cherché la mort dans la rivière.

Des recherches faites dans le lit de la Saône par M. Fleury, maître d'un bateau à laver n'ont amené aucun résultat. L'enquête continue.

Agression nocturne :

La nuit dernière, à une heure, M. Victor Duplat, mécanicien, rue Bugeaud, 42, regagnait son domicile, lorsqu'arrivé dans la rue Molière, à la hauteur du n. 59, il fut assailli et frappé à coups de canne plombée par deux individus inconnus.

Laissé presque sans connaissance sur le terrain, la tête ensanglantée, il fut relevé par des passants et conduit à la pharmacie Prince, cours Lafayette, où il reçut les soins les plus empressés.

Les gardiens de la paix prévenus se mirent à la recherche des malfaiteurs, mais ne purent les rejoindre.

Les tramways ne laissent pas chômer un seul jour la chronique des accidents.

Hier matin, le tramway n. 43, a heurté une voiture, dite jardinière, conduite par Mme Digue, propriétaire à Vénissieux. Le choc a été tel, que cette dernière a été projetée sur la chaussée et sérieusement blessée à la figure. Elle a pu néanmoins, après quelques soins, continuer sa route.

Hier, à 3 heures de l'après-midi, une collision a eu lieu à l'un des tournants de la place de la République, entre le tramway n. 51 et une lourde voiture de charbons. Le premier de ces véhicules a eu son tambour de devant complètement enfoncé.

Les nombreux témoins de l'accident ont pu constater que tous les torts incombaient au cocher du tramway qui n'a pas arrêté ses chevaux au moment où il a aperçu l'autre voiture qui n'avait matériellement pas le temps de se garer.

Procès-verbal a été dressé.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, la nuit dernière, à 2 heures du matin, dans l'appartement occupé par M. Barbet, employé de chemin de fer, rue Saint-Joseph, 40, au cinquième étage. Le feu a pris naissance dans la cuisine, près du *charbonnier*, et s'est rapidement communiqué à des rayons et à des chaises qui ont été entièrement consumés.

A la première alarme, les pompiers de la place Grolier, sous les ordres du lieutenant Cotillon, ont amené une pompe sur les lieux et en quelques minutes se sont rendus maîtres du feu.

Les dégâts qui s'élevaient à une somme de 600 fr. environ sont couverts par une assurance à la compagnie la *Phénix*.

Aucun accident de personnes.

Société de retraite pour la vieillesse

Rue Champier, 9
Recette du mois de septembre 4,701.95; total au 30 septembre, 190,642.35. Sociétaires entrés pendant le mois, 64. Cotisation mensuelle, dimanche, 9 octobre, de 10 heures à 11 heures précises. Le bureau est ouvert tous les jours non fériés de 10 heures à 4 heures.

Le président,
VAUCHEZ.

On ne saurait accorder trop d'attention à ce qui suit : Le Sirop de Vial de Vaise qui n'a rien de commun avec toutes les grossières imitations qui se font dans un but de concurrence, se distingue précisément de ces produits en ce qu'il ne contient aucune préparation opiacée ou narcotique. Il ne risque donc jamais de produire un accident quelle que soit la dose qu'on en prend.

Il réussit d'une façon certaine dans toutes les maladies provenant d'une irritation de la poitrine, de l'estomac ou des intestins, telles que : *Rhume, Toux sèche, Bronchite, Coqueluche, Catarrhe, et irritations en général.*

Les nombreuses cures qu'il opère chaque jour sont la meilleure garantie que nous puissions donner à ceux qui désirent en faire usage. Se méfier des contrefaçons et toujours le demander sous le nom de *Sirop de Vial de Vaise*. 3 fr. le flacon.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique
Lyon, 8 octobre, 10 h. 30 matin.

Température : Une forte bourrasque aborde actuellement le Nord de l'Europe; mais le baromètre est encore très haut sur une vaste zone qui s'étend de l'Ouest de la France au centre de la Russie.

Cette perturbation a occasionné une remarquable élévation de température sur la Scandinavie et le thermomètre est actuellement aussi haut à Bodo, à une latitude de 67 degrés, que dans le sud de la France (10 degrés à 7 heures du matin).

A Lyon, le temps reste froid; mais la dépression du Nord donne dans les régions élevées de l'atmosphère un courant de S. O. dont l'humidité se condense en brouillards.

Baromètre à 7 h. du matin : 769mm; température minimum de la nuit : 0,6.
Temps probable : Assez beau; brouillard le matin.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOUR. — Aujourd'hui dimanche, il sera donné deux représentations du *Prêtre*, drame à grand spectacle en 5 actes et 7 tableaux, joué par les artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

La première, à 1 heure 1/2, en matinée; la seconde le soir, à 7 heures 1/2.

Bulletin hebdomadaire des soies

Le marché a eu un peu moins d'entrain pendant ces derniers jours ce dont il ne faut guère s'étonner après l'activité presque fiévreuse des semaines précédentes. La demande ne s'est d'ailleurs ralentie que dans des proportions peu sensibles et si le chiffre des affaires a diminué, il faut l'attribuer surtout à la difficulté de trouver maintenant de la marchandise à prix discrets.

La Fabrique est décidément en pleine activité et s'aperçoit par ses besoins journaliers que ses approvisionnements ne la ménagent pas aussi loin qu'elle aurait pensé. Aussi, malgré les achats qu'elle a déjà faits, elle opérera encore volontiers si elle ne trouvait chez les détenteurs une résistance chaque jour plus accentuée à laquelle elle a besoin de s'accoutumer.

Elle a payé sans trop d'hésitation une nouvelle hausse de fr. 1 à 2 sur les cours de la semaine passée et sur ces bases, elle marche encore des affaires importantes tant en d'appoint qu'à livrer, mais, avec mépris, la plus-value acquise aujourd'hui, elle trouve fort peu de vendeurs. Le plus grand nombre élèvent encore leurs limites de fr. 2 à 2, d'autres se dérobent à mesure qu'on leur fait des offres ou tiennent leur stock absolument hors vente.

En somme, les transactions, tout en devenant plus difficiles, se font encore maintenant cette semaine à un niveau fort respectable et la hausse s'impose de plus en plus aussi bien dans l'esprit des acheteurs que des vendeurs. Le moutillage et la spéculation continuent à prendre leur part dans le mouvement et il devient évident que si l'activité actuelle se maintenait encore quelque temps, les stocks se trouveraient rapidement réduits au-delà de toutes prévisions.

Avvenir; puisque nous ignorons les emplois de chacun, nous ne saurions adresser cette fois nos compliments à M. Campeasso. Puisse la marchandise, comme on dit en rue Romarin, n'être pas conforme aux échantillons.

Philippe Mosny.

P.S. — La soirée s'est terminée par une 2^e audition de *Maitre Pathelin*. Nous avons oublié hier de parler du succès très mérité de M. Dubouchet, harpette; nous réparons cette omission aujourd'hui.

AU LYCÉE DE LYON

La commission du conseil municipal chargée de suivre les travaux de réparation et d'assainissement du lycée, composée de MM. Bessières, Clapot et Valensaut, a visité hier matin tout l'intérieur de l'établissement.

M. le recteur de l'Académie, le proviseur, le maire et les adjoints chargés du service ont assisté à cette visite et entendu toutes les explications fournies par M. Hirsh, architecte en chef de la ville, et M. Thoubillon, architecte du lycée.

La commission a constaté que les travaux ont été poussés avec la plus grande activité, les communications des fosses avec les égouts sont complètement supprimées et les nouvelles fosses sur le point d'être achevées.

Les salles d'étude et les dortoirs ont été agrandis, de nouvelles ouvertures ont été percées de façon à distribuer largement l'air et la lumière; tous les murs ont été recrépis.

Ces travaux touchent à leur fin et la rentrée des classes aurait pu être effectuée le 12 octobre, mais la commission, M. le recteur et les membres de l'administration, après en avoir délibéré ont pensé qu'il était prudent de reculer la date de la rentrée au lundi 24 octobre.

Ce délai permettra la complète sécheresse des conduits et l'aération des locaux.

M. le proviseur du lycée a été chargé de prendre les mesures nécessaires pour faire connaître cette décision aux familles intéressées.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon

Le nommé Louis Dussaut s'est introduit à l'aide d'effraction chez Mme veuve Guinet, propriétaire à Vaulx-en-Velin, pendant qu'elle était au marché, et lui a soustrait une somme de 800 fr.

Dussaut, qui avait pris la fuite et contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé, a été arrêté à Bagnols, puis ramené sous bonne escorte à Lyon. Il avait encore en sa possession une somme de 245 fr.

Le tribunal lui a infligé une peine de un an et un jour de prison.

Logeant sous un faux nom dans un garni de la rue de la Préfecture, Saturnin Mille se donnait comme commissionnaire et arrivait par ce moyen à se faire adresser en quantité considérable des marchandises dont il se débarrassait aussitôt à vil prix.

Mille avait déjà commis de nombreuses escroqueries, lorsqu'à la suite des plaintes portées contre lui, il a été mis en état d'arrestation.

Ce chevalier d'industrie a été condamné à 6 mois de prison.

Louise Barbier, femme Ceratti, blanchisseuse, rue Port-du Temple, 1, a fait une lessive générale du linge que lui avaient confié ses clients en le portant au Mont-de-Piété.

Pendant un court séjour qu'elle a fait dernièrement à l'Hôtel-Dieu, la femme Ceratti a encore réussi à voler un billet de banque de 100 fr. à une autre malade, sa voisine de lit.

Le tribunal l'a condamnée hier pour ces faits à 6 mois de prison.

A diverser reprises, les clients de M. Vermorel, marchand de farine quai Pierre Scize, 63, s'étaient plaints de ne pas recevoir le nombre de sacs qu'ils avaient demandé.

M. Vermorel acquit bientôt la preuve que son voiturier André Cathod faisait fréquemment disparaître des sacs de farine lorsqu'il était chargé de les livrer.

Si par exemple, il transportait 25 sacs, il n'en remettait que 24 et prétendait ne pas avoir reçu le manquant.

Cathod qui a déjà eu de nombreux démêlés avec la justice a été condamné hier à 2 ans de prison.

Deux individus de son espèce Micoulaud et Léger qui l'avaient assisté dans ses opérations ont été condamnés également le premier à 3 mois et le second à 15 jours de la même peine.

Le nommé Jean Pierre Bouisson, marchand de volailles, cours de la Liberté, devait défier la concurrence de ses confrères si l'on en juge d'après les moyens qu'il employait pour se procurer de la marchandise.

Cet ingénieur commerçant a été surpris au moment où il élevait prestement une paire de poulets à l'étalage de M. Blandin, au marché du quai Saint-Antoine.

Le délinquant a soutenu avec un aplomb imperturbable qu'il ignorait complètement que les poulets fussent dans son panier, où on les avait probablement glissés par méchanceté.

Bouisson, par cette explication cocasse a pu un moment égarer ses juges, mais non les désarmer, car il s'est entendu condamner à un mois de prison.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI
Dimanche, 9 octobre, 292^e jour de l'année. Soleil : lever, 6 h. 12; coucher, 5 h. 24. Les jours baissent de 2 minutes.

Ephémérides (1704). Prise de Bois-le-Duc (Roulande) par Pichegu.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A LA VILLE DE LYON

Aujourd'hui Dimanche

EXPOSITION SPÉCIALE

DES TAPIS

ET

ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

Immenses Arrivages



Aujourd'hui, comme toujours, nous pouvons dire hautement (notre Exposition de ce jour est là pour le prouver au besoin) que jamais depuis sa formation, la Maison, A LA VILLE DE LYON, n'a fait des opérations aussi colossales et aussi avantageuses que celles qu'elle vient de traiter en Tapis et Etoffes pour Ameublements en vue de la saison d'hiver. Les prix obtenus pour ces différentes affaires sont tellement bas, et au-dessous des cours, qu'ils ne peuvent être expliqués que par le besoin pressant, chez un grand nombre de fabricants, d'écouler promptement et à tous prix, fut-ce même avec perte, plutôt que d'arrêter leurs métiers et de désorganiser leur fabrication. Or, notre Comptoir des Tapis et Etoffes pour Ameublements est le seul en France dont le chiffre d'affaires rivalise avec celui des premières maisons de Paris. Son importance est telle qu'en tout temps il assure aux fabricants surchargés un débouché, sinon rémunérateur pour eux, du moins rapide et certain : ce qui explique suffisamment, nous croyons, les différences de 25 à 30 O/o en moins qu'on retrouve toujours sur nos prix comparés avec ceux des principales maisons de la capitale.

APERÇU DES PRIX DE QUELQUES SÉRIES

1000	CARPETTES	haute laine, val. 35 l.	15 90
500	CARPETTES	veloutées françaises 1 m. 40 p. m.	75 18
200	CARPETTES	bouclées, longueur 1 m. 70 p. m. 50.	25 50
270	CARPETTES	Moquettes française 2 m. 13 m.	39
AFFAIRE HORS LIGNE			
1500	CARPETTES	veloutées françaises, ce qui fait de plus beau comme grand choix de dessins nouv., v. réelle 45 l.	25
100	MOQUETTE	française à fleurs ou Smyrne largeur 70 centimètres.	2 95
100	MOQUETTE	française très belle qualité, largeur 70 centimètres valeur de 9 fr.	4 90
50	FEUTRE	belle qualité, larg. 1.15.	2 25
	TAPIS	Poil de vache, double face sans envers. Largeur 1 mètre.	2 45
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE			
20	TAPIS DE TABLE	KROUMIRS, double face, tout frangés, val. de 5 fr. 90.	1 95

OCCASION

130	TAPIS DE TABLE	taïsserie de Belle-Neully, toujours vendus dans nos Magasins 100 à 120 fr. Prix.	59
500	TAPIS DE TABLE	à médaillon broché, toujours vendus 35 et 45	35 et 45
150	TAPIS DE TABLE	à méd. d'une val. de 28 et 30 l.	14 50

CHOIX IMMENSE

D'Articles en peluche, Broderie japonaise Ecrans, Tapis pour piano en peluche Coussins, Paravents, Petits Meubles Dessous de Lampes

RIDEAUX CONFECTIONNÉS

	RIDEAUX	Bahama, tout frangés autour larg. 1 m 31. haut. 3 m. Le rideau.	5 25
	RIDEAUX	Peruviens, à dessins, double face, toutes nuances, bleu, olive, bois, rouge, etc. Hauteur 3 mètres. Le rideau.	7 90
	RIDEAUX	Badot, haute nouveauté, tissu broché, tout encadrés, avec souassement au bas du rideau. Le rideau.	11 90

	RIDEAUX	Soukars, à dessins brochés, plusieurs couleurs, tout encadrés, hauteur, 3 m. Le rideau.	11 90
2000	FOYERS	moquette française à fleurs, sujets, au Smyrne, à.	3 90
500	FOYERS	cana, 6. haute laine, valeur, 12 fr. à.	7 50

AFFAIRE REMARQUABLE

Sur laquelle nous appelons l'attention de nos acheteurs

2000	FOYERS	persans, art. vendus par toutes les maisons. 21 fr. à.	17 90
------	--------	--	-------

Comptoir des Etoffes pour Rideaux

	DAMAS	russe, largeur 1 m. 30.	1 75
	KRECTIMINE	étoffe double face, rayures travers avec métal or, nouveau genre, largeur 1 m. 25.	1 95
	DAMASQUETTE	étoffe nouvelle pour rideaux de chambre et salle à manger, largeur 1 m. 80.	3 90 et 2 75
	BOURETTE	fantaisie pour ameublements et lectures, largeur 1 m. 30.	4 90 et 5 90

CHOIX IMMENSE
D'Etoffes pour Rideaux, Salon CHAMBRE ET PORTIÈRES dans tous les genres
Grande baisse de prix sur tous ces articles

TISSUS COTON IMPRIMÉS

500	PIÈCES	CRETONNE	cachemire croisé, pr rideaux et couvertures, larg. 0 m. 30.	0 45
200	PIÈCES	CRETONNE	sergé, très belle qualité art. vendu toute la saison. 1 fr. 45 et 1 fr. 60, à.	0 90
150	PIÈCES	CREPON	dessin très variés d'une valeur de 1 fr. 95, au prix ré-	1 10
300	PIÈCES	CREPON	haut et nouveau é, tout ce qui se fait de plus beau comme qua. et impression. val. réelle, 3 fr. 45, au prix de	1 45

GRAND CHOIX

DE
TISSUS IMPRIMÉS
Dans tous les genres. Largeur 1 m. 20
Vendus avec une réduction considérable

Demain LUNDI et jours suivants MISE EN VENTE

INJECTION BARRAJA
VRAIE INFAILLIBLE
Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus avérées. Prix: 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon. 1195

SOCIÉTÉ des COUPONS COMMERCIAUX
Succursale de Lyon
1, rue de la République
BONS D'ÉPARGNE
Pour 50 centimes la société des coupons commerciaux délivre un bon d'épargne remboursable à 100 fr. par voie de tirage trimestriel. Ces bons n'exigent qu'un versement annuel de 10 centimes ou 4 francs en coupons commerciaux. Si la chance vous favorise vous pouvez être remboursé à 100 fr. tout en ayant fait qu'un versement très minime. Pour tous renseignements et prospectus s'adresser à la succursale de Lyon. 1, rue de la République.

MERVEILLEUX 12 MONTRÉ
POUR HOMME ET DAME
La seule véritable, à remontage et mise à l'heure sans rien ouvrir, non en cuivre et caillan papier comme dans les imitations, mais à cadran émail et en bossu métal blanc inaltérable. — Envoyé avec garantie de 2 ans sur facture et Tarif de Montres et Chaînes de tout prix et genre. Adresser mandat ou timb. au dépositaire de France, G. TRIBAUDEAU, Fab. r. Clois-Saint-Paul, à Basancan (Dombes), ou à Paris, 84, boulevard Sébastopol.

GRANDS MAGASINS AUX DEUX PASSAGES LYON

DEMAIN LUNDI 10 OCTOBRE 1881

Continuation de

L'EXPOSITION GÉNÉRALE

et de la

MISE EN VENTE

des

NOUVEAUTÉS D'HIVER

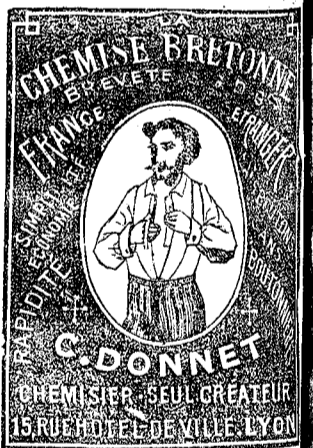
Grand succès à tous nos Comptoirs et notamment à ceux de ROBES, COSTUMES, MANTEAUX & CONFECTIONS Vêtements et Coiffures pour DAMES, FILLETES et GARÇONNETS.

NOTA. Par suite de la transformation d'une cour intérieure, nous avons pu faire encore de nouveaux agrandissements lesquels se répétant à plusieurs étages, vont nous permettre de doubler, presque, l'étendue des cinq rayons désignés ci-après:

- 1. au rez-de-chaussée, Comptoir des Rideaux blancs
- 2. au sous-sol, Id. des Toiles
- 3. à l'entresol, Id. de Lingerie, Corsets et Jupons
- 4. au 1^{er} étage, Id. des Costumes, Vêtements, coiffures d'enfants
- 5. au 2^o étage, Id. des Etoffes pour Ameublements

L'inauguration de ces nouveaux magasins aura lieu très-prochainement.

Notre catalogue général illustré 1881-82 est sous presse. Nous le tiendrons sitôt paru à la disposition de toutes les personnes qui voudront bien nous en faire la demande.



GUÉRISON RAPIDE et SANS MERCURE
des MALADIES SECRÈTES
et des affections de la peau
Telles que: ulcères contagieux, écoulements aigus ou chroniques, fleurs blanches, maladies de vessie, dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, vice du sang, etc., par le Rob Savaresi dépuratif végétal, régénérateur du sang et des humeurs. — S'adresser à la Pharmacie, rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon, seul et unique dépôt, et par correspondance.

BANQUE DE PRÊTS
100, rue de l'Hôtel-de-Ville
Intérêt payé sur dépôt d'argent
4 O/O à vue
5 O/O à six mois
6 O/O à un an

FR. 1 PAR AN

Le Moniteur Financier

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages
LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

FR. 1 PAR AN